

Bohan, jeudi 16 avril 2020.

Chers parents,

J'espère que vous allez bien, tout comme vos enfants ! Suite aux dernières mesures du gouvernement de ce jeudi 15 avril, je vous informe de la prolongation de la suspension des cours jusqu'au 3 mai prochain. **L'enseignant principal de votre enfant vous contactera au plus tard ce lundi 20 avril afin de vous expliquer les modalités pratiques pour le travail de votre enfant pour la suite de ce confinement.** Aussi, et comme depuis le début de cette phase de confinement, un accueil sera organisé pour les élèves remplissant les modalités pratiques détaillées ci-dessous :

- En pièce jointe, un document est à compléter UNIQUEMENT par les parents qui auraient besoin d'un accueil pour leur(s) enfant(s) ET dans le cas où ils n'auraient personne d'autre qu'un grand-parent pour garder leur enfant. Il convient d'y joindre une attestation de l'employeur des parents (ou son numéro de TVA si le parent est indépendant.
- Pour des raisons d'organisation, **ce document est à envoyer complété dans les plus brefs délais, par mail à ecoledevresse@gmail.com avant demain, vendredi 17 avril au plus tard à 15h.** En cas de difficulté pour retourner ce document complété, vous pouvez contacter la direction au 061/500197.
- Aucun accueil ne sera organisé sans cette inscription !

Je vous remercie pour votre compréhension. N'hésitez pas à consulter vos courriels (si vous avez communiqué votre adresse email à l'école), le site de l'école www.ecoledevresse.be ou celui de la commune <https://www.vresse-sur-semois.be/fr/coronavirus> pour connaître les informations durant cette période exceptionnelle. Et si votre enfant a le temps long et en attendant les activités de son enseignant(e) , n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'école où vous pourrez découvrir de multiples idées pour l'occuper : <https://www.ecoledevresse.be/tu-t-entra%C3%A9nes-tu-t-informes/>

Prenez soin de vous et sauvez des vies en restant chez vous !

Régine Laurant, directrice